



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Fork Juice - FJ1

Page : 1

Date de compilation : 15/03/2019

Date de révision : 20/09/2018

Numéro de révision : 1

### Section 1 : Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identifiant du produit

Nom du produit : FORK JUICE

Code produit : FJ1

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

#### 1.3. Coordonnées du fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de l'entreprise : VeloBrands Ltd  
Coplestone Mill  
Coplestone Devon  
EX17 5NF  
England  
Tel: +44 (0) 1363 85617

Nom de l'importateur : Apesud Cycling  
SARL Apesud Cycling  
12 rue des cades  
34680  
SAINT GEORGES D'ORQUES FRANCE  
Tel: 04 34 17 03 80  
Email: contact@apesud.com

Tel : +44 (0) 1363 85617

Courriel : sales@juicelubes.co.uk

#### 1.4. Numéro de téléphone d'urgence : +44 (0) 1363 85617

### Section 2 : Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon CLP : Skin Irrit. 2 : H315 ; STOT SE 3 : H336 ; Aquatic Chronic 3 : H412 ; Flam. Aérosol 1 : H222 ; - : H229

**Effets indésirables les plus importants** : Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression : Peut éclater s'il est chauffé. Provoque une irritation de la peau. Peut provoquer des somnolences ou des vertiges. Nocif pour la vie aquatique avec des effets à long terme.

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

Éléments d'étiquetage :

**Mentions de danger** : H222 : Aérosol extrêmement inflammable.

H229 : Récipient sous pression : Peut éclater s'il est chauffé. H315 : Provoque une irritation de la peau.

H336 : Peut provoquer des somnolences ou des vertiges.

H412 : Nocif pour la vie aquatique avec des effets durables.

**Pictogrammes de danger** : SGH02 : Flamme

GHS07 : Point d'exclamation



[suite...]

**Mots de signalisation :** Danger

**Conseils de prudence :** P102 : Tenir hors de portée des enfants.

P210 : Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et autres sources d'inflammation. Ne pas fumer.

P211 : Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou une autre source d'inflammation. P251 : Ne pas percer ou brûler, même après utilisation.

P362+P364 : Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.

P410+P412 : Protéger de la lumière du soleil. Ne pas exposer à des températures supérieures à 50 °C/122 °F.

### 2.3. Autres risques

**PBT :** Ce produit n'est pas identifié comme une substance PBT/vPvB.

## Section 3 : Composition/informations sur les ingrédients

### 3.2. Mélanges

#### Ingrédients dangereux :

##### GAZ DE PÉTROLE LIQUÉFIÉS

EINECS	CAS	PBT / WEL	Classification CLP	Pourcentage
270-704-2	68476-85-7	Substance dont la limite d'exposition sur le lieu de travail est fixée par la Communauté.	Flam. Gaz 1 : H220 ; Press. Gaz : H280	50-70%

##### NAPHTA (PÉTROLE) HYDROTRAITÉ, LÉGER, À BAS POINT D'ÉBULLITION

265-151-9	64742-49-0	-	Aquatic Chronic 2 : H411 ; Flam. Liq. 2 : H225 ; Skin Irrit. 2 : H315 ; STOT SE 3 : H336	10-30%
-----------	------------	---	--	--------

##### PROPAN-2-OL

200-661-7	67-63-0	-	Flam. Liq. 2 : H225 ; Eye Irrit. 2 : H319 ; STOT SE 3 : H336	1-10%
-----------	---------	---	--	-------

## Section 4 : Mesures de premiers secours

### 4.1. Description des mesures de premiers secours

**Contact avec la peau :** Enlever immédiatement tous les vêtements et chaussures contaminés, sauf s'ils sont collés à la peau. Laver immédiatement et abondamment à l'eau et au savon.

**Contact avec les yeux :** Laver les yeux à l'eau courante pendant 15 minutes. Consulter un médecin.

**Ingestion :** Rincer la bouche avec de l'eau. Consulter un médecin.

**Inhalation :** Retirer la victime de l'exposition en veillant à sa propre sécurité. Consulter un médecin.

Transporter la personne exposée à l'air frais.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, tant aigus que différés

**Contact avec la peau :** Une irritation et une rougeur peuvent apparaître au point de contact.

**Contact avec les yeux :** Une irritation et des rougeurs peuvent apparaître. Les yeux peuvent larmoyer abondamment.

**Ingestion** : Des douleurs et des rougeurs peuvent apparaître dans la bouche et la gorge.

**Inhalation** : Il peut y avoir une irritation de la gorge avec une sensation d'oppression dans la poitrine.  
L'exposition peut provoquer une toux ou une respiration sifflante.

**Effets différés / immédiats** : Des effets immédiats peuvent être attendus après une exposition de courte durée.

#### 4.3. Indication de toute attention médicale immédiate et de tout traitement spécial nécessaires

**Traitement immédiat / spécial** : Un équipement pour le bain des yeux doit être disponible dans les locaux.

### Section 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

**Moyens d'extinction** : Il convient d'utiliser des moyens d'extinction adaptés à l'incendie environnant. Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir les conteneurs.

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

**Risques d'exposition** : En cas de combustion, émet des fumées toxiques.

#### 5.3. Conseils aux pompiers

**Conseils aux pompiers** : Porter un appareil respiratoire autonome. Porter des vêtements de protection pour éviter tout contact avec la peau et les yeux.

### Section 6 : Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

**Précautions individuelles** : Se référer à la section 8 de la FDS pour les détails de la protection personnelle. Si vous êtes à l'extérieur, ne vous approchez pas sous le vent. Si vous êtes à l'extérieur, gardez les spectateurs contre le vent et loin du point dangereux. Délimiter la zone contaminée par des panneaux et en interdire l'accès au personnel non autorisé.  
Retourner les récipients qui fuient pour éviter que le liquide ne s'échappe.

#### 6.2. Précautions environnementales

**Précautions pour la protection de l'environnement** : Ne pas déverser dans les égouts ou les rivières. Contenir le déversement à l'aide de bacs de rétention.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

**Procédures de nettoyage** : Absorber dans de la terre sèche ou du sable. Transférer dans un conteneur de récupération fermable et étiqueté en vue d'une élimination par une méthode appropriée.

#### 6.4. Référence à d'autres sections

**Référence à d'autres sections** : Se référer à la section 8 de la FDS.

### Section 7 : Manipulation et stockage

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sûre

**Exigences en matière de manipulation** : Éviter tout contact direct avec la substance. Veiller à ce que la zone soit suffisamment ventilée.

Ne pas manipuler dans un espace confiné. Éviter la formation ou la propagation de brouillards dans l'air.

**7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les incompatibilités éventuelles**

**Conditions de stockage :** Stocker dans un endroit frais et bien ventilé. Garder le récipient bien fermé.

**Emballage approprié :** Doit être conservé uniquement dans l'emballage d'origine.

**7.3. Utilisation(s) finale(s) spécifique(s)**

**Utilisation(s) finale(s) spécifique(s) :** Pas de données disponibles.

**Section 8 : Contrôle de l'exposition/protection individuelle****8.1. Paramètres de contrôle**

**Ingrédients dangereux : GAZ DE**

**PÉTROLE LIQUÉFIÉS**

**Limites d'exposition sur le lieu de travail: Poussière respirable**

État	8 heures TWA	15 min. VLE	8 heures TWA	15 min. VLE
ROYAUME-UNI	1 750 mg/m <sup>3</sup>	2 180 mg/m <sup>3</sup>	-	-

**NAPHTA (PÉTROLE) HYDROTRAITÉ, LÉGER, À BAS POINT D'ÉBULLITION**

ROYAUME-UNI	1000mg/m <sup>3</sup>	-	-	-
-------------	-----------------------	---	---	---

**PROPAN-2-OL**

ROYAUME-UNI	999 mg/m <sup>3</sup>	1250 mg/m <sup>3</sup>	-	-
-------------	-----------------------	------------------------	---	---

**Valeurs DNEL/PNEC**

**Ingrédients dangereux :**

**NAPHTA (PÉTROLE) HYDROTRAITÉ, LÉGER, À BAS POINT D'ÉBULLITION**

Type	Exposition	Valeur	Population	Effet
DNEL	Dermique	773mg/kg/jour	Travailleurs	Systemique
DNEL	Inhalation	2035mg/m <sup>3</sup>	Travailleurs	Systemique
DNEL	Dermique	699mg/kg/jour	Consommateurs	Systemique
DNEL	Inhalation	608mg/m <sup>3</sup>	Consommateurs	Systemique
DNEL	Oral	699mg/kg/jour	Consommateurs	Systemique

**8.2. Contrôle de l'exposition**

**Mesures techniques :** Veiller à ce que la zone soit suffisamment ventilée.

**Protection respiratoire :** Un appareil respiratoire autonome doit être disponible en cas d'urgence.

**Protection des mains :** Gants de protection. Gants résistants aux produits chimiques.

**Protection des yeux :** Lunettes de sécurité. Veiller à ce que le bain oculaire soit à portée de main.

**Protection de la peau :** Vêtements de protection.

**Environnement :** sans objet.

**Section 9 : Propriétés physiques et chimiques****9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base**

**État :** Aérosol

**Couleur :** Incolore

**Odeur :** Odeur caractéristique

**Point d'éclair°C :** <23

**9.2. Autres informations**

**Autres informations :** Aucune donnée disponible.

**Section 10 : Stabilité et réactivité****10.1. Réactivité**

**Réactivité :** Stable dans les conditions de transport et de stockage recommandées.

**10.2. Stabilité chimique**

**Stabilité chimique :** Stable dans des conditions normales.

**10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

**Réactions dangereuses :** Aucune réaction dangereuse ne se produira dans des conditions normales de transport ou de stockage. Une décomposition peut se produire en cas d'exposition aux conditions ou aux matériaux énumérés ci-dessous.

**10.4. Conditions à éviter**

**Conditions à éviter :** Chaleur.

**10.5. Matières incompatibles**

**Matières à éviter :** Agents oxydants forts. Acides forts.

**10.6 Produits de décomposition dangereux**

**Produits de décomposition dangereux :** En cas de combustion, émet des fumées toxiques.

**Section 11 : Informations toxicologiques****11.1. Informations sur les effets toxicologiques**

**Ingrédients dangereux :**

**NAPHTA (PÉTROLE) HYDROTRAITÉ, LÉGER, À BAS POINT D'ÉBULLITION**

DERMAL	RAT	DL50	>2000	mg/kg
GAZES	RAT	4H LC50	>20	mg/l
ORAL	RAT	DL50	>2000	mg/kg

**PROPAN-2-OL**

IVN	RAT	DL50	1088	mg/kg
ORL	MUS	DL50	3600	mg/kg
ORL	RAT	DL50	5045	mg/kg
SCU	MUS	LDLO	6	gm/kg

**Dangers pertinents pour le produit :**

Risques	Itinéraire	Base
Corrosion/irritation de la peau	DRM	Dangereux : calculé
STOT - exposition unique	-	Dangereux : calculé

**Symptômes / voies d'exposition**

**Contact avec la peau :** Une irritation et une rougeur peuvent apparaître au point de contact.

**Contact avec les yeux :** Une irritation et des rougeurs peuvent apparaître. Les yeux peuvent larmoyer abondamment.

**Ingestion :** Des douleurs et des rougeurs peuvent apparaître dans la bouche et la gorge.

**Inhalation :** Il peut y avoir une irritation de la gorge avec une sensation d'oppression dans la poitrine.

L'exposition peut provoquer une toux ou une respiration sifflante.

**Effets différés / immédiats :** Des effets immédiats peuvent être attendus après une exposition de courte durée.

**Autres informations :** Non applicable.

**Section 12 : Informations écologiques****12.1. Toxicité****Ingrédients dangereux :****NAPHTA (PÉTROLE) HYDROTRAITÉ, LÉGER, À BAS POINT D'ÉBULLITION**

ALGAE	72H IC50	<10	mg/l
DAPHNIA	48H CE50	<10	mg/l
POISSONS	96H LC50	<10	mg/l

**12.2. Persistance et dégradabilité**

**Persistance et dégradabilité :** Biodégradable.

**12.3. Potentiel de bioaccumulation**

**Potentiel de bioaccumulation :** Pas de potentiel de bioaccumulation.

**12.4. Mobilité dans le sol**

**Mobilité :** Facilement absorbé par le sol.

**12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB**

**Identification PBT :** Ce produit n'est pas identifié comme une substance PBT/vPvB.

#### 12.6. Autres effets indésirables

**Autres effets néfastes :** Ecotoxicité négligeable.

### Section 13 : Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

**Opérations d'élimination :** Transférer dans un conteneur approprié et organiser la collecte par une entreprise d'élimination spécialisée. Éliminer le contenu et le conteneur conformément aux réglementations nationales.

**Opérations de récupération :** Non applicable.

**Élimination de l'emballage :** Non applicable.

**NB :** L'attention de l'utilisateur est attirée sur l'existence éventuelle de réglementations régionales ou nationales en matière d'élimination.

### Section 14 : Informations relatives au transport

#### 14.1. Numéro ONU

**Numéro ONU :** UN1950

#### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

**Nom d'expédition :** AEROSOLS

#### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

**Classe de transport :** 2

#### 14.4. Groupe d'emballage

#### 14.5. Risques environnementaux

**Dangereux pour l'environnement :** Non

**Polluant marin :** Non

#### 14.6. Précautions particulières pour l'utilisateur

**Précautions particulières :** Pas de précautions particulières.

**Code du tunnel :** E

**Catégorie de transport :** 3

### Section 15 : Informations réglementaires

#### 15.1. Réglementations/législation en matière de sécurité, de santé et d'environnement spécifiques à la substance ou au mélange

**Réglementations spécifiques :** Non applicable.

#### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

**Évaluation de la sécurité chimique :** Le fournisseur n'a pas effectué d'évaluation de la sécurité chimique pour la substance ou le mélange.

### Section 16 : Autres informations

#### Autres informations

**Autres informations :** Cette fiche de données de sécurité est préparée conformément au règlement (UE) n°

2015/830 de la Commission.

[suite...]

**Phrases utilisées dans les s.2 et s.3 :** H220 : Gaz extrêmement inflammable.

H222 : Aérosol extrêmement inflammable.

H225 : Liquide et vapeur hautement inflammables.

H229 : Récipient sous pression : Peut éclater s'il est chauffé. H315 : Provoque une irritation de la peau.

H319 : Provoque une grave irritation des yeux.

H336 : Peut provoquer des somnolences ou des vertiges.

H411 : Toxique pour la vie aquatique avec des effets durables. H412 : Nocif pour la vie aquatique avec des effets durables.

**Avertissement légal :** Les informations ci-dessus sont considérées comme correctes mais ne prétendent pas être exhaustives et ne doivent être utilisées qu'à titre de guide. Cette société ne peut être tenue responsable de tout dommage résultant de la manipulation ou du contact avec le produit susmentionné.